

Version du 25 octobre 2024

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE 2024

EMAS – MCI Benelux SA

De janvier à décembre 2023 et janvier à juin 2024



MCI Benelux SA
Avenue des Arts 47
1000 Bruxelles
BELGIQUE



Sommaire

Introduction.....	4
1. Présentation des activités.....	5
Glossaire des entités et marques.....	5
MCI Benelux SA	5
Dispositions légales	6
Périmètre de l’enregistrement EMAS.....	7
Activités	7
Sites	7
Contexte et fournisseurs	7
Structure de direction.....	8
Meilleures pratiques sectorielles	9
Évolution de la composition de mci group Belgium.....	9
2. Codes NACE.....	10
3. Politique environnementale	11
4. Questions environnementales clés.....	12
5. Aspects environnementaux	13
5.1 Remarques initiales.....	13
5.2 Tableau synthétique des indicateurs	14
6. Indicateurs environnementaux de base.....	16
6.1 Énergie – Électricité.....	16
6.1.1 Contexte.....	16
6.1.2 Principes directeurs : la sobriété et la gestion des incidents	16
6.1.3 Mesures.....	16
6.1.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	18
6.2 Énergie – Gaz	18
6.2.1 Contexte	18
6.2.2 Principe directeur : la sobriété	18
6.2.3 Mesures	18
6.2.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs.....	19
6.3 Matières premières	20
6.3.1 Contexte	20
6.3.2 Principe directeur : la sobriété	20
6.3.3 Mesures.....	20
6.3.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	20
6.4 Eau	21
6.4.1 Contexte	21
6.4.2 Principes directeurs : la sobriété et la gestion des incidents.....	21
6.4.3 Mesures	21

6.4.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	21
6.5 Déchets	22
6.5.1 Contexte	22
6.5.2 Principes directeurs : la réduction et la gestion des incidents	22
6.5.3 Mesures	22
6.5.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	24
6.6 Utilisation des terres	24
6.7 Émissions	24
6.7.1 Bilan énergétique : électricité et gaz	24
6.7.2 Voitures de société	25
6.7.3 Voyages et déplacements	26
6.7.4 Empreinte digitale	27
6.7.5 Bilan global des émissions et impact sur le climat	28
6.7.6 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	28
7. Indicateurs spécifiques	29
7.1 Renforcer la durabilité des événements organisés par MCI Benelux	29
7.1.1 Contexte	29
7.1.2 Principe directeur : le « verdissement » de notre chaîne d’approvisionnement	29
7.1.3 Mesures	30
7.1.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	30
7.2 Prévention incendie et premiers secours	31
7.2.1 Contexte	31
7.2.2 Principe directeur : la planification des formations et des présences	31
7.2.3 Mesures	31
7.2.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	31
7.3 Impact environnemental des documents et applications numériques	32
7.3.1 Contexte	32
7.3.2 Principe directeur : la sobriété digitale	32
7.3.3 Mesures	32
7.3.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	33
7.4 Activités RSE	33
7.4.1 Contexte	33
7.4.2 Principe directeur : l’engagement	33
7.4.3 Mesures	33
7.4.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs	35
7.4.5 RSE et environnement : l’expression de la culture d’entreprise	36
8. Principales dispositions légales	37
9. Déclaration de validation	39

Introduction

Depuis janvier 2024, MCI Benelux SA fait partie du cercle restreint des entreprises certifiées EMAS – et ce tout particulièrement dans notre secteur d'activité, à savoir l'organisation d'événements et les services de communication.

Dans ce même cadre, MCI Benelux SA a également obtenu la certification ISO 14001 (système de management environnemental).

Cette déclaration environnementale constitue une mise à jour de la déclaration que MCI Benelux a présentée dans le cadre du premier audit externe de son système de gestion environnemental réalisé par la société Vinçotte, à la fin du mois de décembre 2023.

En vue de vérifier que le système de gestion environnemental fonctionne comme espéré, et en vue de commencer dès maintenant à élargir le périmètre de la certification, la Direction de MCI Benelux, en accord avec l'équipe d'implémentation EMAS, a décidé de procéder à une première revue de direction dès le mois d'avril 2024.

Cette revue a constitué une opportunité de :

- Mettre à jour et consolider les chiffres de l'audit de décembre 2023 ;
- Nous aligner sur une année calendrier complète (toute l'année 2023 dans le cas présent) et dégager les premières tendances pour les deux premiers trimestres de 2024 ;
- Mesurer les différents indicateurs et confirmer l'efficacité des solutions mises en place ;
- Vérifier la conformité du système de management environnemental par rapport aux exigences de la norme – et notamment les dispositions légales.
- L'audit interne et la revue de direction nous ont également permis de confirmer formellement les indicateurs, mesures et engagements pour 2025 et au-delà.

La Direction et l'équipe EMAS prévoient de se réunir régulièrement (au moins tous les six mois) pour contrôler l'efficacité des processus et outils. Ces réunions régulières seront également destinées à se préparer au mieux aux exigences à venir – et notamment à la Directive européenne RSE – et aux attentes de notre secteur d'activité, de nos partenaires, actionnaires et collaborateurs/trices.

Cette déclaration se veut le reflet de la culture d'entreprise et de l'engagement quotidien de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de MCI Benelux et du mci group Belgium.



Idoia Rodés Torrónategui

Présidente

mci group Belgium



1. Présentation des activités

Glossaire des entités et marques

MCI Benelux	Entité légale (société anonyme) basée à Bruxelles, faisant l'objet de l'enregistrement EMAS et de la certification ISO 14001. https://www.linkedin.com/company/mci-brussels/
mci group Belgium	Nom commercial regroupant les entités légales MCI Benelux, logos et ESN – depuis juin 2024 – et marques Ovation (qui fait partie de MCI Benelux), Business Bridge Europe (qui fait partie de logos), toutes sises au 47, avenue des Arts, 1000 Bruxelles. https://www.linkedin.com/company/mci-group-belgium/
mci group	Entité légale basée à Genève (Suisse), maison mère et propriétaire de MCI Benelux et des agences MCI faisant partie de mci group au niveau mondial. https://www.linkedin.com/company/wearemci/

MCI Benelux SA

MCI Benelux est détenue à 100 % par **mci group**, dont le siège social est établi à Genève (Suisse).

Entreprise créée en 1987 par Roger Tondeur à Genève, **mci group** est considéré aujourd'hui comme l'un des leaders mondiaux de l'organisation de conférences pour le compte de pouvoirs publics, d'associations ou de clients privés. **mci group** est présent dans 31 pays via un réseau de 60 bureaux et compte plus de 1 450 collaborateurs.

Depuis de nombreuses années, **mci group** fait preuve d'un engagement sans faille en faveur de la protection de l'environnement et de la durabilité.

Le rapport d'activité 2023 est disponible publiquement – voir : www.mci-group.com et : <https://mcigroupeport.com>

Fondée en 2003 et basée à Bruxelles, **MCI Benelux** est une société de services de premier plan dans les domaines de la communication et de l'organisation d'événements.

MCI Benelux met en valeur l'importance des événements en tant qu'outils de communication stratégiques permettant d'attirer l'attention sur des questions spécifiques, des initiatives politiques et des programmes, de lancer de nouveaux produits ou services, ou de mettre en avant des messages clés.

MCI Benelux organise ainsi des événements multilingues de petite à grande échelle pour divers clients – institutionnels, associatifs ou entreprises – basés en Europe ou aux quatre coins du monde (Asie-Pacifique, Amérique du Sud, Afrique, États-Unis).

Nos activités peuvent prendre de nombreuses formes et inclure séminaires, ateliers, conférences, congrès, espaces d'exposition, débats, etc., en format physique, hybride ou virtuel.

Les activités de MCI Benelux comprennent : la stratégie événementielle, la conception et la gestion de solutions informatiques pour événements (enregistrement des participants, outils interactifs, sondages, etc.) ; la production de contenu et d'outils de communication, la planification stratégique et l'activation des parties prenantes.

MCI Benelux est spécialisé dans la réalisation de solutions qui répondent aux attentes de nombreux groupes-cibles et secteurs différents, du grand public aux décideurs politiques, en passant par les professionnels des médias et les spécialistes de divers secteurs (Union Européenne, finances, sécurité, espace, TIC, santé, etc.).

Dispositions légales

MCI Benelux s'engage à respecter et à faire respecter la législation et les réglementations environnementales, sociales et autres.

MCI Benelux se conforme pleinement à toute la législation professionnelle, environnementale et sociale.

L'évolution de la législation environnementale (internationale, européenne, nationale, régionale et locale) est suivie par :

- l'inscription aux newsletters professionnelles de Bruxelles-Environnement ;
- le suivi régulier des législations internationales, européennes, nationales et régionales au travers de la base de données légale du VITO¹ ;
- le soutien de la société de conseil Mahavi SRL, qui assure un suivi continu de la législation ;
- un suivi proactif de la législation européenne depuis le site Internet de la Commission européenne² - et notamment du Guide EMAS ;
- mci group assure un suivi étroit des législations, normes et meilleures pratiques internationales et européennes et les partage ensuite avec toutes les entités de MCI.

Une revue active de la législation en vigueur est réalisée de manière continue.

Cofinimmo gère Arts 47. Le permis d'environnement est le: **211045** – valable jusqu'au 10 juin 2033.

¹ Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek (Institution flamande pour la recherche technologique)

² [Documents de référence sectoriels \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eip/eip-referencelibrary/)

Périmètre de l'enregistrement EMAS

Activités

Le périmètre de l'enregistrement EMAS et de la certification ISO 14001 est le suivant :

- **Activités internes**
Consommations d'eau et d'électricité, déchets, achats, voyages et déplacements, solutions cloud, etc. générés ou nécessaires à nos activités quotidiennes.
- **Organisation d'événements**
MCI Benelux organise des événements pour le compte de ses clients (entreprises, associations et institutions), ce qui nécessite d'acheter des biens et des services à divers fournisseurs en Belgique, en Europe et dans le monde entier.
- **Activités de communication**
L'enregistrement s'applique également à tous les services et biens fournis dans le cadre des projets de communication que nous réalisons pour le compte de nos clients.

Sites

Les bureaux de MCI Benelux sont implantés à l'adresse suivante :

[Avenue des Arts 47](#)
1000 Bruxelles
Belgique

MCI Benelux occupe les troisième et quatrième étages du bâtiment, qui compte sept étages au total.

Arts 47 est le seul site de MCI Benelux.

MCI Benelux emploie actuellement **68,9 équivalents temps plein** (moyenne des ETP pour la période d'observation, à savoir de janvier à décembre 2023, sur base de la liste des salaires de MCI Benelux).

Contexte et fournisseurs

MCI Benelux loue son espace de bureau à la société Cofinimmo – entité qui gère l'ensemble du bâtiment Arts 47 et assure la conformité réglementaire des locaux.

- L'entretien des locaux (bâtiment, chauffage, ventilation, climatisation, etc.) est organisé par l'intermédiaire de Cofinimmo.
- Les services de nettoyage des espaces de bureau (3^{ème} et 4^{ème} étages) sont fournis par Iris Group (dans le cadre d'un contrat de service conclu avec MCI Benelux).
- Les extincteurs situés aux 3^{ème} et 4^{ème} étages sont contrôlés par Sicli (dans le cadre d'un contrat de service conclu avec MCI Benelux).
- Les hydrants et extincteurs de palier sont contrôlés par Somatifie (mandatés par Cofinimmo).
- Les services de gestion des déchets sont fournis par la société MCA (dans le cadre d'un contrat de service conclu avec Cofinimmo).

Structure de direction

La mise en œuvre de l'enregistrement EMAS et de la certification ISO 14001 est activement soutenue par la haute direction de MCI Benelux.

Les Ambassadeurs EMAS Tous les Talents de l'entreprise



- **Mme Idoia Rodés Torrónategui**
La **Directrice Générale** de MCI Benelux et Présidente de mci group Belgium, activement impliquée dans le groupe de travail EMAS/ISO 14001.
- **Mme Isabelle Servais**
Directrice People & Culture, en charge de la gestion de toutes les questions liées aux RH.
- **Mme Karolin Fink**
Directrice Business Services, responsable de la mise en œuvre de tous les protocoles de travail, de la communication interne et des événements internes.
- **Mme Julie Tack**
Corporate Social Responsibility Champion, membre du groupe de travail EMAS. Les activités collectives liées à la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE) sont incluses dans le périmètre de l'enregistrement EMAS et de la certification ISO 14001.
- **M. Vincent Gallego**
Sustainability Officer, le principal point de contact et la personne responsable pour toute question liée à l'EMAS et à l'ISO 14001 au sein de MCI Benelux.

MCI Benelux est organisée en « business units », qui jouent un rôle actif dans la mise en œuvre des principes EMAS et ISO 14001, à savoir :

- **Tous les membres du personnel de mci group Belgium – les ambassadeurs EMAS**
- **M. Jeroen Van Liempd – Directeur AM&C – Engagement, Associations and Communities**
- **Mme Isabelle Deniaud – Directrice Professional Congress Organisation (PCO)**
- **M. Gianluca Polenta – Directeur Corporate Division & OVATION**

La mise en œuvre des principes fondamentaux de l'EMAS, de même que la discipline quotidienne et les aptitudes de communication qu'elle requiert, est activement soutenue par tous les membres du personnel.

En plus d'avoir un impact positif sur l'environnement et la société, l'enregistrement EMAS et la certification ISO 14001 sont le résultat de l'engagement d'une communauté professionnelle consciente et solidaire.

Meilleures pratiques sectorielles

Le périmètre de nos activités n'est pas spécifiquement couvert par les registres des meilleures pratiques sectorielles.

MCI Benelux fournit régulièrement des services aux institutions européennes et internationales. Dans ce cadre, nous sommes censés nous conformer à l'ensemble de meilleures pratiques communément admises et soutenues par :

- **Bruxelles Environnement**
MCI Benelux se tient au courant des meilleures pratiques sectorielles au travers des séances d'information organisées par Bruxelles environnement³.
- **Les 7 étapes pour des événements plus verts** (« 7 steps for greener events ») de la Commission européenne – directives et bonnes pratiques publiées par La DG SCIC (Service Commun Interprétation-Conférences) en vue de l'amélioration de la performance environnementale des événements.
- **Nations Unies – Green Events Tool**
MCI Benelux suit les attentes des parties prenantes au niveau mondial, par le biais de l'outil proposé par les Nations Unies pour la réduction de l'impact environnemental des événements.
- **Trace by Isla**
mci group est membre de la plateforme « Trace » et préconise son utilisation pour assurer un calcul précis de l'impact environnemental des événements, mais aussi pour bénéficier de conseils et bonnes pratiques pour en améliorer la durabilité.

Évolution de la composition de mci group Belgium

MCI Benelux partage ses locaux – et processus, systèmes de management, infrastructure IT, etc. – avec deux autres entités qui font partie intégrante de mci group Belgium, à savoir **logos** (LS-Europe SA) et **Business Bridge Europe** (BBE), sous la dénomination commune de « **mci group Belgium** ».

Même si elles ne sont pas directement concernées par l'enregistrement EMAS et la certification ISO 14001, ces deux entités et tous les membres de leur personnel ont été systématiquement inclus dans la vision globale, la mise en œuvre, les formations, les communications et les processus.

Récemment, mci group Belgium a procédé à l'acquisition d'une nouvelle entité légale (l'agence de communication **Europe Service Network – ESN**). Cette acquisition a été actée en date du 17 juin 2024. L'intégration complète et effective de ESN dans les locaux de mci group Belgium est planifiée pour décembre 2024.

³ Par exemple : Séance d'information sur l'organisation d'événements durables: le 23 octobre 2024.

2. Codes NACE

MCI Benelux exerce ses activités sur la base des codes NACE suivants :

- Activité principale : **82.300 – Organisation de salons professionnels et congrès**
- Activité secondaire : **73.11 – Activités des agences de publicité**

3. Politique environnementale

Politique environnementale

11 octobre 2023

MCI Benelux SA est spécialisé dans le domaine de la communication et fournit des services d'organisation d'événements, de campagnes promotionnelles et de consultation. Le périmètre de la politique comprend également l'administration générale et la gestion de ses bureaux à Bruxelles.

Le but de MCI Benelux SA est de réduire autant que possible l'impact environnemental de ses activités et de mettre en place et promouvoir des pratiques durables et étiques. À ce titre MCI Benelux SA soutient activement la politique et les engagements de mci group en matière de durabilité. Mci group est signataire du "UN Global Compact", de la "Net Zero Carbon Pledge", soutient les Objectifs du Développement Durable des Nations Unies (SDG) et communique ses résultats selon les principes de la "Global Reporting Initiative".

Au travers de l'enregistrement EMAS, MCI Benelux SA s'engage ainsi à :

- Réduire l'impact environnemental de ses activités,
- Améliorer continuellement son organisation et ses performances environnementales tant vis-à-vis de ses clients et projets que dans ses processus de fonctionnement internes,
- Satisfaire à ses obligations de conformité légales ainsi que celles qui découlent des attentes de ses parties prenantes (employés, consultants, clients, fournisseurs, partenaires et entités de mci group).

Dans la pratique, cet engagement se matérialise au travers d'actions concrètes, telles que :

- La mise en place d'un système de management responsable visant à optimiser nos consommations d'énergie et d'eau, ainsi qu'à diminuer l'emprunte carbone de nos activités,
- Sensibiliser et former nos collaborateurs aux enjeux de la durabilité et les inviter à adopter et promouvoir ces enjeux,
- Garantir un cadre de travail inclusif et respectueux du bien-être de l'ensemble des collaborateurs,
- La promotion de moyens de transport alternatifs auprès de nos collaborateurs, clients et partenaires,
- La sélection de fournisseurs partageant une vision similaire à la nôtre au travers d'une certification ou d'une politique de durabilité forte, crédible et vérifiable,
- La promotion de pratiques durables auprès de nos parties prenantes,
- Favoriser et soutenir les partenaires et fournisseurs adoptant un modèle économique durable.

MCI Benelux SA, dans le respect des principes directeurs d'EMAS, s'engage dans une démarche d'amélioration continue ambitieuse, dans la promotion des bonnes pratiques et dans une communication proactive quant aux bénéfices sociétaux d'EMAS.



Idoia Rodés Torrónategui
Directrice Générale MCI Benelux SA



Tomorrow's
People

4. Questions environnementales clés

Les questions environnementales clés directes et indirectes sont les suivantes :

Consommation d'électricité	La consommation d'électricité de mci group Belgium dans nos locaux situés Arts 47, 1000 Bruxelles.
Eau et chauffage (gaz)	La consommation d'eau et le chauffage sont gérés de manière centrale pour tout le bâtiment. Néanmoins, MCI Benelux s'emploie à limiter autant que possible ses consommations d'eau et de chauffage.
Déchets	Les déchets sont aussi gérés de manière centrale pour l'ensemble du bâtiment. mci group Belgium met en place des mesures de tri correct des déchets et s'efforce de limiter sa production de déchets.
Prévention incendie et premiers secours	La présence permanente d'au moins un agent de prévention incendie et un secouriste formé (et certifié) est assurée aux deux étages occupés par mci group Belgium.
Mobilité des fournisseurs et visiteurs (impact indirect)	Les visites et les livraisons dans les locaux de mci group Belgium ont un impact environnemental (empreinte carbone).
Données stockées dans le cloud	Le stockage des données dans la solution cloud génère une consommation d'énergie très importante.
Organisation et production d'événements	La production d'événements a un impact lié à la consommation de matières premières et à la production de déchets découlant de la mise à disposition de salles de réunion et de chambres d'hôtel, de la production de matériel de communication, de la restauration, etc.
Voyages et déplacements (impact direct et indirect)	Les événements visent en substance à réunir des personnes de divers horizons. Les voyages et déplacements du personnel de MCI Benelux (impact direct) et ceux des participants (impact indirect) ont une empreinte carbone importante, que nous devons nous employer à réduire.

Pour déterminer l'importance de ces questions environnementales majeures, nous avons opté pour la méthode de Fine & Kinney, qui évalue la gravité (G), l'exposition (E) et la maîtrise (M) des différentes questions environnementales et génère un score reflétant la capacité de l'organisation à réagir efficacement.

Le score final de chaque critère est une multiplication des scores obtenus pour la gravité, l'exposition et la maîtrise. Il indique le critère nécessitant la planification et la mise en œuvre d'actions spécifiques.

Gravité (G)			Exposition (E)		Maîtrise (M)	
Minime	Impact environnemental non mesurable	1	Quotidienne	10	Mesures très efficaces mises en place et aucune autre mesure ne peut être prise à ce jour	1
Marginale	Impact environnemental rapidement sous contrôle	10	Hebdomadaire	7	Mesures répondant aux situations à risque mais qui peuvent être améliorées	3
Critique	Impact environnemental important mais réversible	25	Mensuelle	5	Mesures insuffisantes	6
Catastrophique	Impact environnemental important et irréversible	50	Trimestrielle	3	Aucune mesure en place / Les mesures en place inefficaces	10
			Annuelle	2		
			Exceptionnelle	1		

5. Aspects environnementaux

5.1 Remarques initiales

Avant de présenter les différents indicateurs, cibles, objectifs et données, il convient de mentionner les remarques exprimées ci-dessous. MCI Benelux évolue dans un contexte particulier, qui a une influence certains aspects environnementaux, ainsi que sur notre capacité d'améliorer nos performances :

- **Période d'observation**

La période d'observation s'étend désormais de janvier 2023 à décembre 2023 (inclus). Les données des deux premiers trimestres de 2024 sont également représentées.

- **MCI Benelux est locataire**

MCI Benelux est locataire des bureaux et autres infrastructures (garage, stockage). Le gestionnaire du bâtiment, Cofinimmo, est seul responsable et décideur pour toute question liée au choix de certains fournisseurs et du type d'énergie (sources renouvelables ou autres), entre autres.

Bien que bénéficions d'un climat de travail positif avec Cofinimmo, notre influence sur certains choix de fournisseurs et opérations de gestion du bâtiment est uniquement indirecte.

- **Politique énergétique de MCI**

Dès l'entrée effective dans les locaux en janvier 2023, MCI Benelux a mis en place une politique d'économie d'énergie optimisée. Celle-ci implique une limitation du chauffage, l'utilisation de systèmes d'éclairage économes en énergie, l'achat d'écrans basse consommation, l'installation de détecteurs de mouvement, etc. En conséquence, l'amélioration de la performance globale de MCI Benelux d'une année à l'autre constitue un défi de taille.

- **Taux d'occupation réel des locaux**

Un autre élément à prendre en considération est le taux d'occupation réel des locaux. MCI Benelux a mise en place une politique de télétravail qui encourage les collaborateurs à travailler à distance jusqu'à trois jours par semaine. Dans le cadre des activités de l'entreprise, le personnel est aussi souvent amené à se rendre à l'étranger. En conséquence le taux d'occupation réel des infrastructures est variable et difficile à comptabiliser.

5.2 Tableau synthétique des indicateurs

Réf.	Indicateur	Principe directeur	Activités	Objectifs	Phase
6.1	Énergie – électricité	Sobriété Gestion des incidents	Réduire le nombre d'incidents liés à l'électricité par an, par exemple en éteignant les écrans des ordinateurs et des salles de réunion	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité par EFT (d'une année à l'autre)	En cours
6.2	Énergie – gaz	Sobriété	Diminution de la consommation de gaz	Réduction de 2 % de la consommation de gaz (d'une année à l'autre)	En cours
6.3	Matières premières	Sobriété	Consommation de papier	Pas d'objectif spécifique	Observation
6.4	Eau	Sobriété Gestion des incidents	Réaliser une maintenance et une détection des fuites avec le propriétaire de l'immeuble	Réduction de 2 % de la consommation d'eau par EFT (d'une année à l'autre)	En cours
6.5	Déchets	Réduction Gestion des incidents	Suivre les quantités globales de déchets	Réduction de 2 % de la production de déchets par EFT (d'une année à l'autre)	En cours
			Surveiller une fois par semaine que les déchets sont correctement triés dans les poubelles disponibles à chaque étage de bureaux	Réduction de 5 % des incidents liés au recyclage	En cours
6.6	Terres	Non applicable	n/a	n/a	n/a
6.7	Émissions	Réduction	Émissions liées aux consommations d'électricité et de gaz	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité et de gaz sur base annuelle (d'une année à l'autre)	En cours
			Émissions de CO ₂ liées aux voitures de société	Réduction du nombre de voitures de société à trois voitures, voire moins encore	En cours
			Émissions de CO ₂ liées aux voyages en avion	Aucun objectif spécifique pour l'instant	Observation

Réf.	Indicateur	Principe directeur	Activités	Objectifs	Phase
			Émissions de CO ₂ liées aux voyages des participants	Aucun objectif spécifique pour l'instant	n/a
7.1	Événements	« Verdissement »	Veiller à ce que 50 % de tous les fournisseurs consolidés, toutes catégories d'approvisionnement confondues, aient signé le code de conduite des fournisseurs (ESG Supplier Tracker)	Signature du code de conduite des fournisseurs par 50 % des fournisseurs	En cours
			Veiller à ce que 50 % de tous les fournisseurs consolidés, toutes catégories d'approvisionnement confondues, soient conformes aux critères ESG (ESG Supplier Tracker)	50 % de conformité ESG parmi les fournisseurs	En cours
			Veiller à une augmentation régulière des euros dépensés pour les fournisseurs consolidés conformes par rapport aux fournisseurs non conformes (ESG Supplier Tracker)	5 % d'augmentation des euros dépensés pour les fournisseurs conformes aux critères ESG	En cours
7.2	1^{er} soins	Planification	Organisation de formations à la prévention incendie et aux premiers secours	Une réserve permanente d'au moins quatre personnes formées à la prévention incendie et aux premiers secours tout au long de l'année	En cours
7.3	Solutions digitales	Sobriété	Action de « nettoyage numérique » organisée chaque année.	À définir conjointement avec mci group et à implémenter en 2025	Observation
7.4	RSE	Engagement	Organiser au moins quatre actions RSE sur l'année	Quatre actions par an	En cours
			Assurer un taux d'engagement des collaborateurs de l'entreprise selon le type d'action	Objectifs fixés individuellement, selon le type d'action	En cours

6. Indicateurs environnementaux de base

6.1 Énergie – Électricité

6.1.1 Contexte

Récemment rénové (en fin 2023), le bâtiment Arts 47 présente déjà un haut niveau d'efficacité en ce qui concerne l'électricité et la climatisation.

- Les locaux sont équipés de lampes LED, accompagnées de détecteurs de mouvement et de systèmes automatiques d'allumage/extinction.
- MCI Benelux, dès son entrée dans les lieux, a également adopté une politique chaud/froid stricte – qui prévoit la mise en route du chauffage et de la climatisation dans des conditions de température spécifiques.

6.1.2 Principes directeurs : la sobriété et la gestion des incidents

Au vu du contexte exprimé ci-dessus, deux objectifs principaux ont été décidés :

- Maintenir la consommation au niveau le plus bas possible, en faisant preuve de prévenance et de sobriété.
- Remédier rapidement à tout problème ou incident.

À ce titre, un outil a été mis en place – le « **EMAS Incident Form** ».

Il s'agit d'un formulaire en ligne qui permet de déclarer les incidents liés à la durabilité. Ce formulaire est mis à la disposition de tout le personnel, et est accessible à distance via tout outil de communication (laptop, tablette, smartphone, etc.). Le EMAS Incident Form permet aux collaborateurs de signaler mais aussi de **documenter** tout incident.

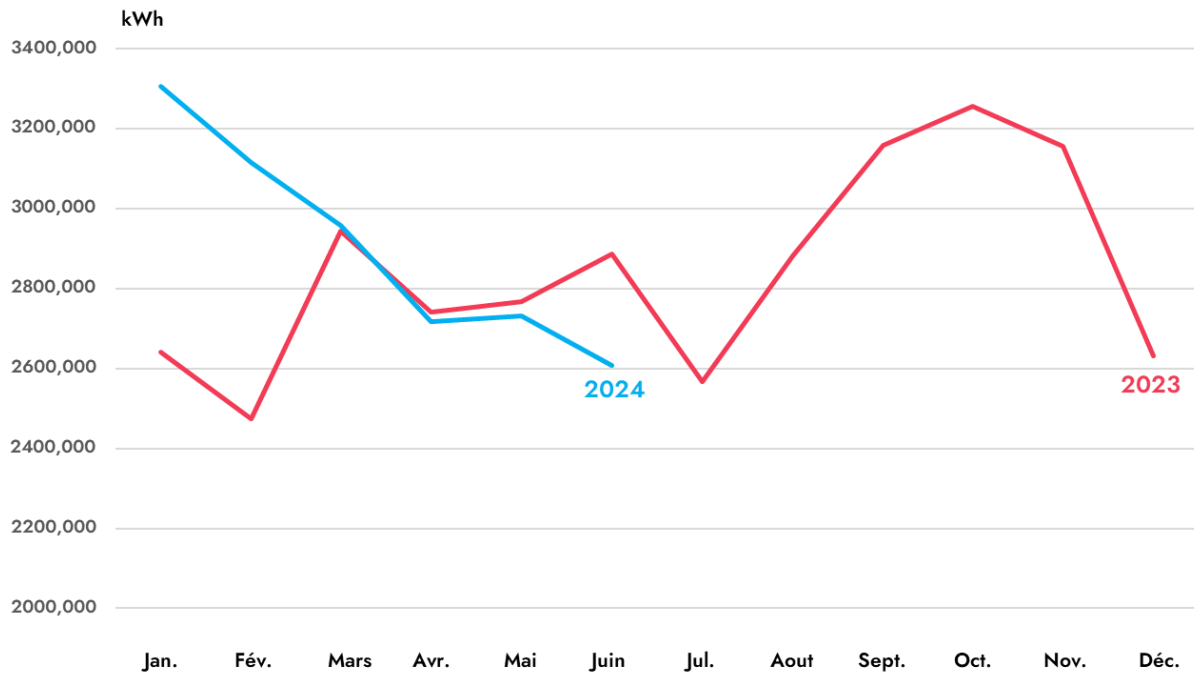
Les incidents sont ensuite automatiquement transférés au Sustainability Officer, qui a pour responsabilité d'en assurer la gestion et d'y donner suite.

- Le EMAS Incident Form peut être utilisé pour signaler des incidents internes à MCI Benelux.
- Il peut également être utilisé sur site, pour signaler un incident lors d'un événement ou d'une activité externe organisé par MCI Benelux.
- Ce formulaire en ligne est aussi à la disposition du staff pour proposer des améliorations aux pratiques environnementales ou en suggérer de nouvelles.

MCI Benelux s'engage à traiter tous les incidents et toutes les propositions dans les plus brefs délais. L'objectif est de traiter l'incident/la proposition dans un délai de trois jours ouvrables.

6.1.3 Mesures

Ci-dessous, nous présentons un graphique portant sur la consommation d'électricité de MCI Benelux en kWh (pour les deux étages et les zones communes de chaque étage) sur une base mensuelle.



Sur l'ensemble de l'année 2023, la consommation électrique s'exprime selon les mesures suivantes :

- **34.104 kWh** sur la période de 12 mois
- Une consommation moyenne mensuelle de **2.842 kWh**
- Consommation individuelle par ETP (sur la base de 68,9 ETP) : **495 kWh** sur les 12 mois de l'année 2023

Les mesures des **deux premiers trimestres 2024** montrent les résultats suivants :

- **17.438 kWh** sur la période d'observation
- Une consommation moyenne mensuelle de **2.906 kWh**
- La consommation individuelle par ETP et portant sur une période complète de 12 mois sera présentée en 2025.

Remarques :

- Le mois de janvier 2024 s'est montré nettement plus énergivore que janvier 2023. Cette surconsommation est probablement due au fait que MCI Benelux a emménagé dans ses nouveaux bureaux dans le courant du mois de janvier 2023 – tandis que le mois de janvier 2024 était un mois « normal » complet.
- En revanche, à partir de mars 2024 (mesure équivalente à mars 2023), la consommation d'électricité présente une diminution assez importante.
- Cet indicateur sera revu ultérieurement en fonction de la moyenne du nombre d'équivalents temps-plein (ETP) sur l'ensemble de l'année 2024.
- Les objectifs pour 2025 seront réévalués en temps voulu.

6.1.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Consommation d'électricité	Réduire le nombre d'incidents liés à l'électricité par an, par exemple en éteignant les écrans des ordinateurs et des salles de réunion	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité par EFT (d'une année à l'autre)

6.2 Énergie – Gaz

6.2.1 Contexte

La consommation de gaz liée au chauffage des locaux est commune à tous les étages – et à tous les locaux du bâtiment Arts 47.

6.2.2 Principe directeur : la sobriété

MCI Benelux applique une politique de chauffage claire, qui prévoit que le chauffage ne s'allume que si la température dans nos bureaux passe sous la barre des 19 °C.

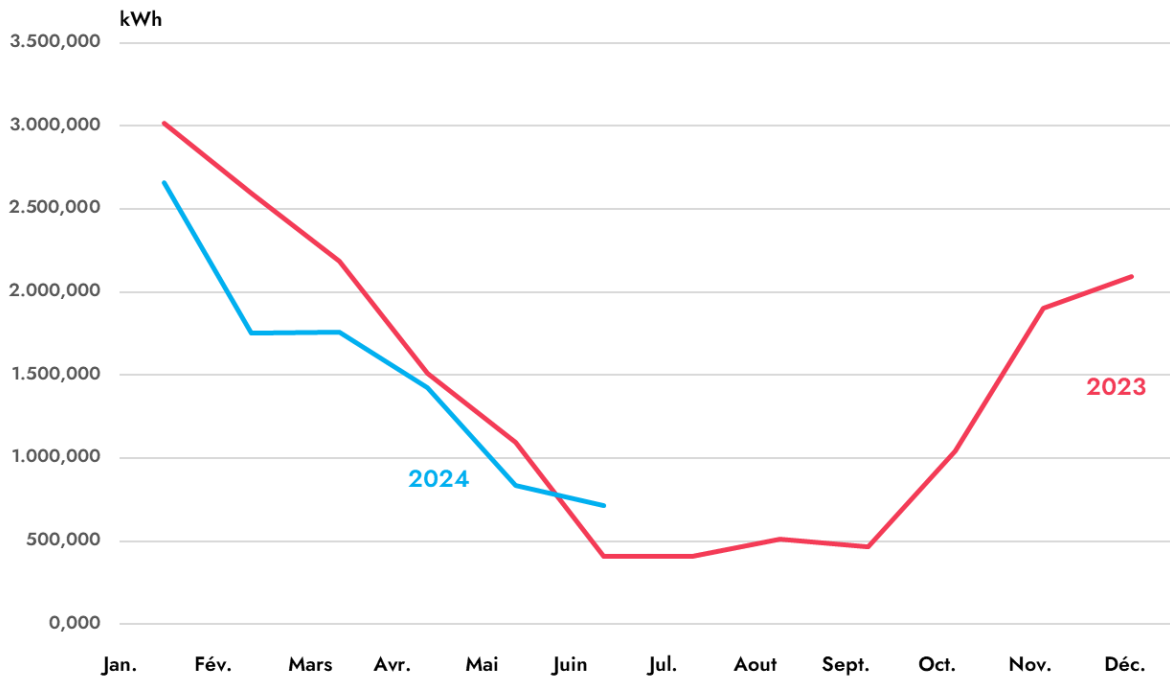
La température à l'intérieur des locaux est gérée de manière entièrement automatisée. Il faut également noter qu'aucune fenêtre ne s'ouvre, et que les portes d'accès aux locaux sont équipées de systèmes de fermeture automatiques.

6.2.3 Mesures

La consommation de gaz pour les **12 mois de l'année 2023** pour MCI Benelux est de 2/7^e – occupation de 2 étages sur les 7 que compte le bâtiment.

La consommation totale de gaz de MCI Benelux est donc établie à **17.237 kWh** soit une moyenne mensuelle de **1.436kWh**.

Les locaux (3^{ème} et 4^{ème} étages) représentent une superficie totale de 1 448 m², ce qui signifie une consommation moyenne par m² de **11,904 kWh sur base annuelle** et de **0,992 kWh par m²/mois**.



En ce qui concerne le **premier semestre 2024**, les premiers relevés semblent confirmer une légère diminution des consommations. Toutefois, la consommation de gaz étant étroitement liée aux conditions climatiques, nous ne serons en mesure de tirer des conclusions qu’au terme de l’année 2024.

- La consommation totale sur les 6 premiers mois de l’année pour l’ensemble du bâtiment s’établit à 31.969 kWh.
- La proportion de MCI Benelux étant de 2/7, nous en déduisons que la **consommation réelle totale** sur les **6 premiers mois de 2024** s’élève à **9.134 kWh**.
- La moyenne mensuelle sur la période d’observation est donc de **1.522 kWh**.
- Par rapport aux **m² d’espace de bureau** (1 448 m² au total), les moyennes s’établissent actuellement à **6,308 kWh** (superficie totale/ 6 mois) et **1,051 kWh (m²/mois)**. À noter que cette moyenne est supérieure à la moyenne annuelle 2023, mais que les mois les plus chauds n’ont pas encore été pris en compte.

6.2.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
kWh	Diminution de la consommation de gaz	Réduction de 2 % de la consommation de gaz (d’une année à l’autre) par m ²

6.3 Matières premières

6.3.1 Contexte

Dans le cadre de ses activités, MCI Benelux recourt très peu à l'utilisation de matières premières. En tant que société de services, nos prestations sont essentiellement « non-atomiques », mais plutôt intellectuelles ou digitales.

Seule la consommation de papier – destiné aux impressions de documents par l'ensemble du personnel – est effectivement à rapporter.

6.3.2 Principe directeur : la sobriété

Comme illustré ci-dessous, notre consommation de papier peut être considérée comme faible, au regard du nombre de collaborateurs/trices.

Cette sobriété est due à des principes croisés :

- Les imprimantes sont configurées pour imprimer en mode économique et recto/verso par défaut
- MCI Benelux met à disposition des solutions informatiques performantes, ainsi que des écrans de taille et de qualité supérieures, qui facilitent la lecture à l'écran et le marquage de documents (surlignage, commentaires, etc.).

Les collaborateurs/trices sont également invités à récupérer les restes de papier (erreurs d'impression), et à les utiliser pour la prise de notes, s'ils/elles en ont besoin.

6.3.3 Mesures

Le déménagement vers nos nouveaux bureaux en janvier 2023 ne nous permet pas d'établir correctement la consommation de papier sur l'année. Ce déménagement a signifié une consolidation des stocks de papier au niveau de mci group Belgium, la réduction du nombre d'imprimantes, et la mise en place du principe directeur exprimé ci-dessus.

En conséquence, les mesures de consommation de papier ne peuvent être rapportées de manière harmonisée que depuis le début de **l'année 2024**. Nous prendrons néanmoins en compte l'ultime commande de papier (mi-novembre 2023) dans l'équation, en considérant qu'une grande partie du papier a été consommé en 2024.

Total des commandes de papier (premier semestre 2024) : **34 ramettes**

Remarques :

- Les mesures ne tiennent pas compte du format, ni du grammage du papier.
- Il est également à noter qu'il s'agit de papier recyclé.

6.3.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Consommation de matières premières	Évaluation des consommations de papier – utilisation bureautique au siège de l'entreprise	Pas d'objectif spécifique en ce moment

6.4 Eau

6.4.1 Contexte

Il n'y a pas de compteur d'eau individuel pour MCI Benelux. Nous ne voulons donc pas fixer un objectif spécifique, étant donné que la consommation d'eau dépend également du comportement des autres entreprises et personnes présentes dans le bâtiment (ainsi que de leur nombre).

6.4.2 Principes directeurs : la sobriété et la gestion des incidents

À l'instar de ce que MCI Benelux met en place pour l'électricité et le gaz, l'ensemble des collaborateurs est sensibilisé aux bonnes pratiques en matière de consommation d'eau.

Les lave-vaisselles (4 appareils au total) et les installations sanitaires sont les postes de consommation les plus importants. Il est donc attendu de l'ensemble du personnel qu'ils/elles :

- Veillent à optimiser le remplissage des lave-vaisselles.
- Veillent à utiliser les chasses d'eau de manière appropriée.

Le formulaire de signalement d'incidents (tel que décrit précédemment) permet également de signaler et de documenter tout problème et toute suggestion d'amélioration.

6.4.3 Mesures

- La consommation totale relevée sur le compteur central s'élève à 1.710,6 m³ **pour l'année 2023**.
- En tant qu'occupant de deux étages sur sept à Arts 47, nous estimons la consommation d'eau annuelle à 2/7^e de la consommation totale, soit **488,74 mètres cubes** de consommation annuelle imputable à MCI. La consommation mensuelle moyenne s'établit donc à **40,73 m³/mois** pour l'ensemble des collaborateurs/trices.
- Soit une consommation annuelle individuelle par ETP (sur la base de 68,9 ETP) de : **7,1 m³/12 mois** par collaborateur/trice.
- Les premiers relevés pour les **deux premiers trimestres 2024** semblent afficher des consommations comparables, voire très légèrement inférieures sur la même période d'observation en 2023. Le total s'établit à **255,7 m³** imputables à MCI, soit une moyenne mensuelle actuelle de **42,62 m³/mois**.
- Une moyenne globale mensuelle et par EFT sera établie et consolidée en 2025.

6.4.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Consommation d'eau	Réaliser une maintenance et une détection des fuites avec le propriétaire de l'immeuble Cofinimmo	Réduction de 2 % de la consommation d'eau par EFT (d'une année à l'autre)

6.5 Déchets

6.5.1 Contexte

Les volumes de déchets de **MCI sont cumulés avec ceux des autres locataires du bâtiment Arts 47.**

Les quantités et les résultats des efforts consentis par l'ensemble des collaborateurs de MCI Benelux sont donc à prendre avec précaution.

La plupart des déchets produits dans le cadre des activités de l'entreprise sont des déchets de bureau (papier, carton, papeterie, etc.) et des déchets alimentaires (café, thé, restes de nourriture, emballages alimentaires, etc.).

Les déchets sont collectés et traités par une entreprise spécialisée (MCA), qui fournit un rapport mensuel sur les quantités collectées pour l'ensemble du bâtiment.

6.5.2 Principes directeurs : la réduction et la gestion des incidents

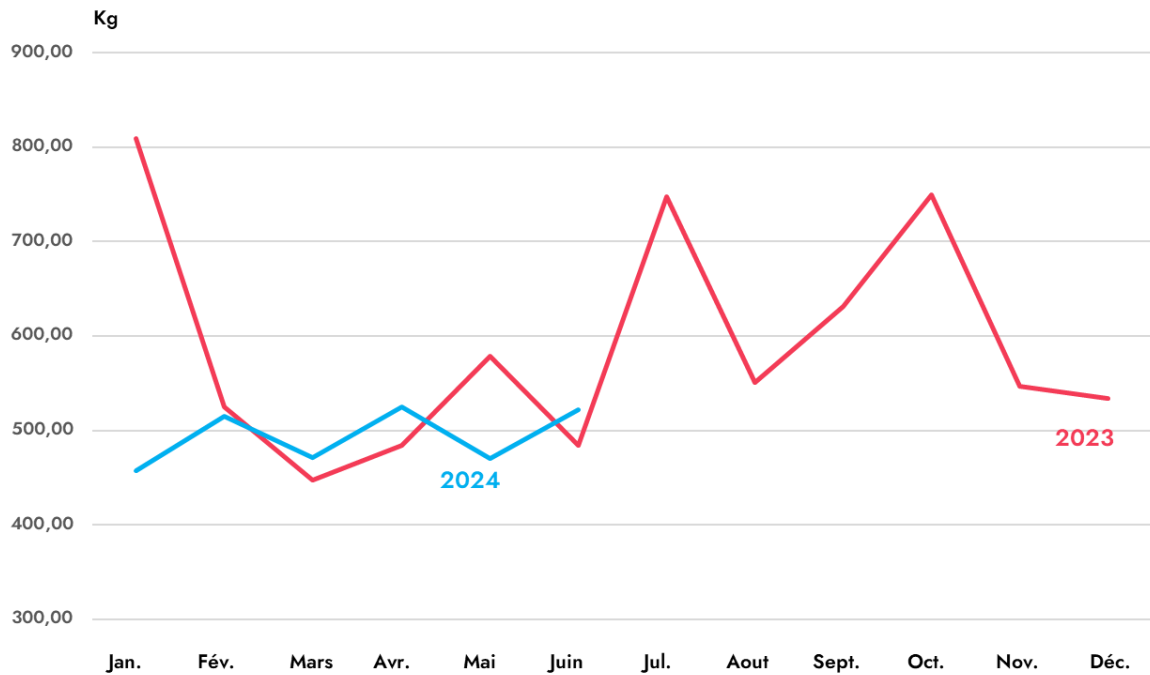
Notre objectif est de veiller à maintenir les niveaux actuels, et de nous assurer de faire respecter la législation régionale (Région de Bruxelles-Capitale) avec un maximum d'efficacité.

Nous allons également nous efforcer de traiter promptement tout incident lié aux déchets – et tout particulièrement le respect du tri sélectif.

6.5.3 Mesures

Au cours des 12 derniers mois, la collecte globale des déchets **pour tout le bâtiment** est présentée ci-dessous. À noter que les chiffres présentés dans les tableaux sous « Part de MCI (2/7) » sont arrondis à 2 décimales. Cette remarque s'applique à tous les chiffres présentés dans ce chapitre.

Mois	Quantité totale de tous les déchets collectés (kg)	Part de MCI (2/7)
Janv. 2023	2.831,00	808,86
Févr. 2023	1.836,00	524,57
Mars 2023	1.566,50	447,57
Avr. 2023	1.693,80	483,94
Mai 2023	2.023,50	578,14
Juin 2023	1.696,00	484,57
Juill. 2023	2.616,00	743,43
Août 2023	1.928,70	551,06
Sept. 2023	2.208,20	630,91
Oct. 2023	2.623,70	749,63
Nov. 2023	1.913,20	546,63
Déc. 2023	1.868,80	533,94
Total sur 12 mois	24.805,40 kg	7.087,26 kg



- En tant qu'occupant de deux étages sur sept à Arts 47, nous estimons la quantité de déchets de MCI Benelux à **7.087,26 kg** sur l'ensemble de l'année 2023.
- Soit une production annuelle individuelle de déchets par ETP (sur la base de 68,9 ETP) de : **102,86 kg/12 mois.**

Plus en détail, les volumes de déchets suivants ont été observés sur les 12 mois de l'année 2023 :

Type de déchets	Total en kg	Part de MCI (2/7 ^e)
Papier	14.755,71	4.215,92
Carton	20.420,00	5.834,29
Déchets résiduels	15.565,00	4.447,14
Déchets plastiques	17,14	4,90
PMC	951,43	271,84
Verre	566,74	161,93
Bois	228,57	65,31
Matériaux de construction	685,71	195,92
Métal	274,29	78,37
Déchets verts	102,86	29,39
Encombrants	171,43	48,98
Déchets dangereux		
DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)	411,43	117,55

Les collectes réalisées au cours du **premier semestre 2024** montrent les volumes suivants :

Mois	Quantité totale de déchets collectés (kg)	Part de MCI (2/7 ^e)
Janv. 2024	1.601,00	457,43
Févr. 2024	1.803,70	515,34
Mars 2024	1.648,80	471,09
Avr. 2024	1.836,30	524,69
Mai 2024	1.648,80	470,51
Juin 2024	1.826,30	521,80
Total sur 6 mois	10.364,90 kg	2.960,86 kg

Les relevés pour les deux premiers trimestres de 2024 semblent indiquer une légère baisse (**2.960,86 kg**) par rapport à la même période d'observation en 2023 (**3.327,66 kg**).

Les chiffres seront confirmés et consolidés sur base annuelle dès le début de l'année 2025.

6.5.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Production de déchets	Suivre les quantités globales de déchets	Réduction de 2 % de la production de déchets par EFT (d'une année à l'autre)
Recyclage	Surveiller une fois par semaine que les déchets sont correctement triés dans les poubelles disponibles à chaque étage de bureaux	Réduction de 5 % des incidents liés au recyclage

6.6 Utilisation des terres

Compte tenu de la nature des activités de MCI Benelux, cet indicateur n'est pas d'application.

6.7 Émissions

6.7.1 Bilan énergétique : électricité et gaz

Comme indiqué dans la présentation de MCI Benelux (Chapitre 1), nous faisons partie de **mci group**, qui compte plus de 60 entités au travers de 30 pays à travers le monde.

À ce titre, nous avons choisi d'utiliser l'outil de calcul d'émission de CO₂ préconisé par **mci group**. Il s'agit de la plateforme **myclimate.org**⁴.

Cette plateforme offre un outil de calcul gratuit qui couvre un nombre très important de pays – ce qui nous permettra, à terme, de comparer la performance de différentes entités de **mci group** et d'adopter

⁴ <https://www.myclimate.org/fr-ch/>

une politique commune en vue de la réduction et potentiellement de la compensation de l’empreinte carbone.

Émissions liées à la consommation électrique

En référence au point 6.1.3, la consommation électrique de MCI Benelux s’est élevée à **34.104 kWh** sur la période des 12 mois de l’année 2023.

Émissions liées à la consommation de gaz

Comme indiqué au point 6.2.3 la consommation de gaz de MCI Benelux est donc établie à **17.237 kWh** pour l’année 2023.

D’après le calculateur, le bilan énergétique de MCI Benelux est le suivant :

- Émissions provenant de la consommation électrique : 1,50 t
- Émissions provenant du chauffage : 4,75 t,
- **Quantité totale de CO₂ : 6,3 t**

En ce qui concerne les **6 premiers mois de l’année 2024** les émissions de CO₂ sont les suivantes – telles que rapportées aux points 6.1.3 et 6.2.3 :

- Émissions provenant de la consommation électrique (17 438 kWh) : 0,77 t
- Émissions provenant du chauffage (9 134 kWh) : 2,52 t
- **Quantité totale de CO₂ : 3,3 t**

Les consommations d’électricité et de gaz seront réévaluées en 2025 – et porteront sur les 12 mois de l’année 2024 – de sorte à présenter des mesures directement comparables.

6.7.2 Voitures de société

De manière générale, MCI Benelux ne soutient, n’encourage ni ne met en œuvre aucune politique en faveur de la voiture de société. Bien au contraire, puisque sur les 68,9 ETP, l’entreprise met seulement quatre voitures de société à disposition. Seuls les collaborateurs structurels de MCI qui ont effectivement besoin d’une voiture pour exercer leurs missions bénéficient de cet avantage.

Pour l’évaluation du ratio entre l’utilisation professionnelle et l’utilisation privée de la voiture, nous considérons que 75 % des déplacements effectués avec la voiture sont d’ordre professionnel – étant donné que 75 % des frais de carburant peuvent être imputés à MCI Benelux, conformément à la législation fiscale belge.

Mesures :

	Moyenne Km 365j	g CO ₂ WLTP	Moyenne g CO ₂ 365j	Ratio (75%)
Voiture 1 - 1-SYA-652	8.661,87	109,00	944.143,70	708.107,78
Voiture 2 - 1-SYA-197	17.213,66	109,00	1.876.289,02	1.407.216,76
Voiture 3 - 1-TJE-069	19.362,72	127,00	2.459.065,24	1.844.298,93
Voiture 4 - 1-VFW-821	9.201,04	99,00	910.903,13	683.177,34
			Total g CO₂	4.642.800,82

Les émissions de CO₂ totales générées par les quatre voitures de société pour **les 12 mois de l'année 2023** s'élèvent à environ : **4 643 kg**.

Le **premier semestre 2024** présente une amélioration notable des émissions de CO₂ qui est essentiellement due au fait que le parc automobile compte un véhicule de moins depuis le début de l'année. Les émissions des six premiers mois s'établissent à un peu plus de **1,846 kg**.

Une mise à jour complète couvrant l'ensemble de l'année 2024 sera effectuée ultérieurement.

Mesures :

	Moyenne Km 182.5j	g CO ₂ WLTP	Moyenne g CO ₂ 182.5j	Ratio (75%)
Voiture 1 - 1-SYA-652 / ERS -259	4.492,92	127,00	824.346,42	618.259,81
Voiture 2 - 1-SYA-197	9.726,00	109,00	1.060.134,00	795.100,50
Voiture 3 - 1-VFW-821	5.829,92	99,00	577.162,41	432.871,81
			Total g CO₂	1.846.232,12

6.7.3 Voyages et déplacements

Les voyages et déplacements des participants aux événements ont un impact très important en termes d'empreinte carbone. Il s'agit toutefois d'activités sur lesquelles MCI Benelux n'a que peu d'influence. MCI Benelux cherche cependant à sensibiliser un maximum de participants quant à la nécessité d'adopter les meilleures pratiques possibles en vue de limiter cet impact.

Pour les voyages et déplacements professionnels des membres du personnel de MCI Benelux, le principe de la sobriété s'applique. Notre vision est que les solutions numériques (Teams, Webex, Zoom, etc.) se doivent d'être les solutions par défaut et que les voyages et déplacements ne peuvent avoir lieu que lorsque la présence physique est essentielle et apporte une valeur ajoutée manifeste et mesurable.

Émissions de CO₂ liées aux voyages en avion du personnel de MCI

mci group s'est fixé un objectif ambitieux, qui consiste à devenir « net-zéro carbone » pour 2030. **mci group**, par ailleurs, est signataire de l'Engagement Neutre en Carbone⁵ pour l'industrie événementielle.

Dans le cadre de la réalisation de cet objectif, **mci group** a pris la décision de mesurer l'impact carbone de tous les voyages professionnels de l'ensemble de son personnel à partir de janvier 2024.

Sur base des observations récoltées au niveau de **mci group** et au niveau de MCI Benelux, nous allons ensuite définir et documenter :

- Le format de l'indicateur (et la méthode et fréquence de mesure)
- Les périodes d'observation
- Les objectifs d'amélioration

⁵ <https://www.netzerocarbonevents.org/>

Émissions de CO₂ liées aux voyages des participants aux événements

MCI Benelux fournit des services d'organisation d'événements qui produisent des émissions de CO₂ essentiellement en raison des voyages (en avion, en train et en voiture particulière).

Cependant, les quantités de CO₂ pour les voyages liés aux événements demeurent difficiles à quantifier, pour les raisons suivantes :

- **Destination**
En règle générale, la destination est imposée par le client. L'influence de MCI Benelux est très limitée, et tout au mieux locale, en ce sens qu'un lieu peut être recommandé, mais rarement le pays ou la ville.
- **Type de voyage des participants**
Le choix de la solution de voyage ne peut pas être imposé aux participants. Notre rôle se cantonne à communiquer des recommandations et des bonnes pratiques visant à encourager les participants à limiter l'impact environnemental de leurs voyages, en particulier pour les voyages de moins de 500 km, pour lesquels un trajet en train est proposé.
- **Nombre de participants**
MCI Benelux organise des événements de différentes envergures, certains pouvant rassembler des milliers de participants. La quantité exacte de gaz à effet de serre s'avère donc impossible à évaluer correctement, et ce calcul représente également une charge de travail considérable, qui se doit d'être prise en charge par le client.

L'évaluation précise de l'impact CO₂ des voyages liés aux événements constitue dès lors un effort hors normes et potentiellement extrêmement coûteux en ressources humaines.

Ce n'est que sur demande expresse (et financement) de clients que l'impact CO₂ effectif d'événements est évalué – avec Trace ou d'autres outils, selon le choix du client.

Émissions de CO₂ liées aux visiteurs et aux livraisons

Nos locaux sont très facilement accessibles en transports en commun.

En vue d'encourager l'utilisation des transports en commun, nous avons mis à disposition un **plan d'accès multimodal** sur l'intranet de mci group Belgium (pour nos collaborateurs/trices ayant accès), ainsi que sur notre site internet, pour tous nos visiteurs et fournisseurs externes.

À ce stade, nous ne nous sommes pas fixé d'objectif particulier, autre que de nous assurer que le plan d'accès reste d'actualité, et d'informer tout nouveau visiteur et fournisseur.

6.7.4 Empreinte digitale

Dans le cadre de la section 7.3, MCI Benelux met en évidence la nécessité de s'intéresser à l'empreinte carbone des solutions « cloud » et autres outils ICT.

À ce stade, pour des raisons techniques, nous ne sommes pas en mesure de réaliser une analyse et un calcul précis de l'empreinte carbone digitale de MCI Benelux.

Ce sujet a été abordé avec **mci group** – qui gère l'ensemble des questions informatiques pour l'ensemble des entités – et nous espérons pouvoir rapporter cet indicateur dans les années qui viennent.

6.7.5 Bilan global des émissions et impact sur le climat

Pour l'année 2023, et en fonction des indicateurs que nous avons été en mesure de calculer, le bilan des émissions est le suivant :

Source	Emissions de CO ₂ (kg)
Électricité et gaz	6.300
Voitures de société	4.643
Voyages et déplacements	n/a
Solutions digitales	n/a
Total	10.943 kg

Les 6 premiers mois de 2024 affichent les résultats suivants :

Source	Emissions de CO ₂ (kg)
Électricité et gaz	3.300
Voitures de société	1.846
Voyages et déplacements	n/a
Solutions digitales	n/a
Total	5.146 kg

6.7.6 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Émissions de CO ₂	Émissions liées aux consommations d'électricité et de gaz	Réduction de 2 % de la consommation d'électricité et de gaz sur base annuelle (d'une année à l'autre)
Émissions de CO ₂	Émissions de CO ₂ liées aux voitures de société	Réduction du nombre de voitures de société à trois voitures, voire moins encore
Émissions de CO ₂	Émissions de CO ₂ liées aux voyages en avion	Aucun objectif spécifique pour l'instant
Émissions de CO ₂	Émissions de CO ₂ liées aux voyages des participants	Aucun objectif spécifique pour l'instant

7. Indicateurs spécifiques

7.1 Renforcer la durabilité des événements organisés par MCI Benelux

7.1.1 Contexte

Les événements sont par excellence des activités qui nécessitent le recours à de nombreux sous-traitants, fournisseurs et prestataires de services.

L'objectif de l'action sera donc d'épurer notre base de données et de renforcer notre collaboration avec des sous-traitants (hôtels, salles de conférence, services de transport, traiteurs, imprimeurs, etc.) engagés dans la même politique de durabilité que nous.

7.1.2 Principe directeur : le « verdissement » de notre chaîne d'approvisionnement

Compte tenu de la nature de ses activités dans le secteur de l'événementiel, MCI Benelux est amenée à faire appel à de nombreux sous-traitants, comme :

- hôtels ;
- lounges et salles de réunion, de conférence et d'exposition ;
- services de traiteur ;
- services de transport et de limousine ;
- services de transport de matériel pour événements (stands, expositions, documents, etc.) ;
- production, expédition et distribution de matériel promotionnel ;
- personnel de réception et de sécurité ;
- décoration ;
- impression de matériel divers (brochures, dépliants, signalisation, présentoirs, etc.) ;
- activités socioculturelles ;
- services divers.

Fort logiquement, le « verdissement » de nos activités est tributaire du « verdissement » de nos fournisseurs. Il est donc nécessaire qu'ils s'inscrivent eux-mêmes dans une approche durable, qui, outre les aspects environnementaux, prend en compte l'inclusion sociale et le développement économique local.

MCI Benelux a par conséquent pris la décision d'inclure des indicateurs spécifiques dans le cadre de l'enregistrement EMAS, lesquels relèveront de l'**ESG Supplier Tracker** de MCI Benelux. Cet outil vise à faciliter:

1. La création de valeur

Déoulant du premier indicateur spécifique, l'indicateur de création de valeur vise à quantifier le poids financier des fournisseurs certifiés par rapport aux fournisseurs non certifiés. La volonté de MCI Benelux est d'augmenter la proportion de fournisseurs certifiés, en termes de nombre comme de volume.

2. La transformation positive de la base de données fournisseurs de MCI Benelux

Cet indicateur vise à mesurer le nombre de fournisseurs qui ont eux-mêmes une certification durable ou environnementale – ou une politique de durabilité crédible – par rapport aux fournisseurs qui n'en ont pas. L'objectif est de réaliser un changement positif dans la proportion des fournisseurs certifiés par rapport aux fournisseurs non certifiés.

3. La collaboration avec des fournisseurs inclusifs et des œuvres caritatives

Bien que les activités de MCI Benelux restent fortement tributaires de la volonté de ses clients, cet indicateur vise à renforcer leur dimension sociale. Notre entreprise démontre sa volonté de suivre une approche de travail éthique et durable, avec l'appui de tous les membres du personnel et d'organisations professionnelles telles que le secrétariat social.

7.1.3 Mesures

La base de données de MCI Benelux comprend près de 2000 références, et évaluer et documenter les politiques et certifications environnementales de chaque fournisseur représente un travail colossal.

En vue de pouvoir tirer des conclusions fiables et rapides, il a donc été décidé de procéder à des améliorations du processus et du tracker, à savoir :

- Dans un premier temps, concentrer les efforts sur les fournisseurs les plus actifs – c'est-à-dire ceux qui ont fait l'objet de 5 factures (ou plus) sur la période 2023/2024 ;
- La mise en place d'un statut « consolidated » pour les fournisseurs qui ont été revus – et à l'inverse un statut « non-consolidated » ;
- L'intégration de la performance de chaque fournisseur tant au sujet de la performance environnementale (effectivement constatée), qu'au sujet de la performance opérationnelle.

En termes de mise en pratique, il est attendu des équipes qu'elles traitent tous les fournisseurs les plus actifs avant la fin de l'année 2024.

En début d'année 2025, l'indicateur sera évalué, et les objectifs seront confirmés (ou infirmés) pour les 12 mois suivants.

7.1.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Code de conduite des fournisseurs	Veiller à ce que 50 % de tous les fournisseurs consolidés, toutes catégories d'approvisionnement confondues, aient signé le code de conduite des fournisseurs (ESG Supplier Tracker)	Signature du code de conduite des fournisseurs par 50 % des fournisseurs
Fournisseurs conformes aux critères ESG	Veiller à ce que 50 % de tous les fournisseurs consolidés, toutes catégories d'approvisionnement confondues, soient conformes aux critères ESG	50 % de conformité ESG parmi les fournisseurs
Performance ESG	Veiller à une augmentation régulière des euros dépensés pour les fournisseurs consolidés conformes par rapport aux fournisseurs non conformes	5 % d'augmentation des euros dépensés pour les fournisseurs conformes aux critères ESG

7.2 Prévention incendie et premiers secours

7.2.1 Contexte

MCI Benelux soutient le télétravail. Tous les membres du personnel sont autorisés à travailler à distance maximum trois jours par semaine – en conditions normales de travail.

Si cette politique contribue à un meilleur équilibre travail-vie privée et réduit les émissions liées à la migration pendulaire, elle soulève une nouvelle question importante, celle de la prévention incendie et des premiers secours sur site.

7.2.2 Principe directeur : la planification des formations et des présences

Toutes les entreprises établies à Bruxelles ont l'obligation légale de disposer d'un agent de prévention incendie et d'un secouriste présents sur le site en permanence.

Des formations à la prévention incendie et aux premiers secours ont été organisées en novembre 2023 pour les collaborateurs de MCI Benelux.

Le nombre actuel de collègues formés assure notre pleine conformité aux exigences légales. Il garantit également la présence permanente d'au moins un(e) agent de prévention incendie et un(e) secouriste à chaque étage.

Des formations de mise à jour sont également planifiées 2024 pour les personnes certifiées en 2023. La première de ces formations s'est tenue en date du 4 juin 2024

L'objectif sera de disposer en continu d'une « réserve » permanente d'au moins **quatre membres du personnel** pleinement formés.

7.2.3 Mesures

En date de ce jour (25 septembre 2024), MCI Benelux peut compter sur :

- **Six agents de prévention incendie certifiés ;**
- **Six secouristes certifiés.**

7.2.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Formations certifiées	Organisation de formations à la prévention incendie et aux premiers secours	Une réserve permanente d'au moins quatre personnes formées à la prévention incendie et aux premiers secours tout au long de l'année

7.3 Impact environnemental des documents et applications numériques

7.3.1 Contexte

L'envoi d'e-mails et le stockage de documents dans les solutions cloud ont un impact considérable sur l'environnement, en raison de la consommation d'énergie qu'ils génèrent.

Chaque année, nous encourageons nos collaborateurs à participer à une action de « nettoyage numérique ». Cette opération constitue une opportunité de diminuer l'impact environnemental et les coûts informatiques par la suppression et/ou l'archivage des données en ligne. C'est également une opportunité de sensibiliser les collaborateurs à l'importance de la sobriété digitale de manière globale.

7.3.2 Principe directeur : la sobriété digitale

Si les solutions cloud offrent une efficacité inégalée pour les communications et la gestion des données, elles ont un coût environnemental important. À l'échelle mondiale, les quantités de données hébergées dans des centres de données ne cessent d'augmenter, alors que ces derniers consomment énormément d'énergie en continu, laquelle est en grande partie non renouvelable pour l'instant.

Si ce problème figure actuellement au bas de la liste des priorités de la plupart des organisations, nous pensons qu'il sera bientôt trop important pour être ignoré.

MCI Benelux estime que nous devrions chercher à réduire notre hébergement de données à titre préventif. Cette décision a pour avantages directs de :

- Réduire notre impact environnemental, comme expliqué ci-dessus
- Réduire les frais informatiques (licences et frais d'hébergement).

MCI Benelux a procédé régulièrement à des « nettoyages numériques » ces dernières années. Notre ambition pour les années à venir est de transformer cette opération logique et saine en un indicateur à part entière.

Il est à noter que la gestion informatique est opérée par l'équipe informatique au siège social de **mci group** (Genève, Suisse), comme signalé dans le chapitre 6.7.5 sur le calcul des émissions carbone.

7.3.3 Mesures

Lors de la dernière semaine du mois de mars 2024, l'ensemble des collaborateurs de MCI Benelux (mais aussi des autres entités de **mci group**) ont été invités à procéder au « digital clean-up » annuel.

Les premiers résultats mesurés pour MCI Benelux pour **l'action de mars 2024** sont les suivants :

DESCRIPTION	DELTA
Boîtes email individuelles	- 3%
Boîtes email partagées	- 0%
Espace cloud partagé	- 21%

7.3.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Nettoyage numérique	Action de « nettoyage numérique » organisée chaque année.	À définir conjointement avec mci group et à implémenter en 2025

7.4 Activités RSE

7.4.1 Contexte

Comme indiqué au chapitre 6, MCI Benelux souhaite que les activités RSE (responsabilité sociétale des entreprises) fassent partie intégrante de l'EMAS/l'ISO 14001.

Depuis le tout début de son existence, des activités à caractères social et culturel ont été organisées par MCI Benelux.

Ces activités sont essentielles pour MCI Benelux (et **mci group**). Elles font partie intégrante de la culture de l'entreprise et en incarnent les valeurs fondamentales.

À ce titre, nous avons choisi d'intégrer ces activités dans le périmètre de EMAS et ISO 14001. Cet effort de convergence a essentiellement pour volonté :

- de faire en sorte que EMAS et ISO 14001 soient parfaitement intégrés dans le quotidien des collaborateurs et autres parties prenantes – rester « top of mind » ;
- et de s'habituer à structurer, rapporter et documenter ces activités, en vue de la future mise en application de la Directive RSE adoptée par l'Union européenne en début 2024.

7.4.2 Principe directeur : l'engagement

Les actions entreprises visent essentiellement à sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à des causes sociales et/ou environnementales.

L'objectif central est de proposer différentes actions – de sorte à toucher aux différentes sensibilités au sein de l'entreprise – et d'inciter à l'engagement.

Ces actions sont activement soutenues par la direction générale.

7.4.3 Mesures

#	Action	Dates (de ... à ...)	But	Taux de participation du personnel
1	Défi Mind over Miles	Mai 2023	Marche parrainée Bénéficiaire : Maison d'Enfants Reine Marie-Henriette asbl Total des dons : 1 140,00 €	Une trentaine de participants actifs (20 % du personnel de MCI Brussels) MCI Brussels a fini à la 3 ^e place du classement mondial

#	Action	Dates (de ... à ...)	But	Taux de participation du personnel
2	Compost	Septembre 2023 – continu	Réduire les déchets grâce à une collecte séparée des déchets organiques	100 %
3	Récolte de jouets	Octobre – décembre 2023	Récolter des jouets pour les enfants défavorisés. Bénéficiaire : Arc-en-Ciel ASBL Total des dons : environ 100 jouets	Environ 35 % du personnel de MCI Brussels
4	Shoe-Box	Octobre – décembre 2023	Articles (produits sanitaires, nourriture, fournitures de bureau, etc.) pour les sans-abris Bénéficiaire : Les Samaritains Total des dons : 92 boîtes	92 boîtes reçues ! L'objectif était de 40 boîtes... 85 % de MCI Brussels (inclut logos et BBE)

Dans le courant du **premier semestre 2024**, les actions suivantes ont été réalisées ou planifiées :

#	Action	Dates (de ... à ...)	But	Taux de participation du personnel
1	Don de sang	6 mars 2024	Collecte de sang Bénéficiaire : Croix Rouge de Belgique Total des dons : 8 litres de sang collectés – équivalant à 51 vies potentiellement sauvées !	17 collaboratrices et collaborateurs ont pu contribuer
2	Mind over Miles challenge	Mai 2024	Marche parrainée Bénéficiaire : de Zonnegloed (sanctuaire animaux sauvages) Total des dons : 1 500,00 €	18 participants enregistrés
3	Vingt kilomètres de Bruxelles	26 mai 2024	Marche parrainée Bénéficiaire : Maison d'enfants Reine Marie-Henriette asbl Total des dons : 3 100,00 €	23 participants
4	City to Ocean	30 septembre 2024	Nettoyage du canal de Bruxelles Bénéficiaire : World Clean-Up Day Total des dons : évaluation après l'action	10 participants (équipes limitées à 10 personnes maximum par l'organisation partenaire).

7.4.4 Indicateurs, activités planifiées et objectifs

Indicateur	Description	Objectif
Actions RSE	Organiser au moins quatre actions RSE sur l'année	Quatre actions par an
	Assurer un taux d'engagement des collaborateurs de l'entreprise selon le type d'action	Objectif de participation fixé individuellement selon le type d'action

7.4.5 RSE et environnement : l'expression de la culture d'entreprise

Action de nettoyage / Activité Kayak

L'ambition de cette activité est de nous investir dans une action collective de nettoyage, à l'occasion de la **Journée mondiale du nettoyage des Nations Unies**.

Il s'agit ici d'une action intégralement bénévole organisée par l'association **City to Ocean**.

City to Ocean ?

City to Ocean est une organisation environnementale qui se consacre à la réduction de la pollution plastique et à la sensibilisation de son impact sur les zones aquatiques urbaines et les océans. Son **objectif** est de rendre les voies navigables de la région bruxelloise plus propres et sans plastique. Même en zone urbaine, la nature doit avoir sa place et y être respectée.

Sa méthode d'intervention consiste à organiser des opérations en kayak visant à collecter les déchets plastiques dérivant, verdir les zones aquatiques et y maintenir une barrière à déchets. **Le résultat** : une amélioration sensible de la qualité de l'eau du canal et un plaidoyer positif pour le recyclage et de l'éco-responsabilité.

L'équipe MCI Benelux

L'activité s'effectue sur base d'équipes de maximum 10 participants, à bords de kayaks – pour une opération zéro-carbone...

L'action s'est déroulée le lundi 30 septembre 2024.

Merci à la valeureuse équipe de mci group Belgium !



8. Principales dispositions légales

MCI Benelux maintient son registre réglementaire grâce au suivi régulier des textes de loi au niveau régional, national, européen et international (voir chapitre sur les dispositions légales).

MCI Benelux a mis en place une adresse email fonctionnelle (emas-brussels@wearemci.com), au travers de laquelle nous sommes inscrits à plusieurs newsletters professionnelles – et notamment celle de Bruxelles-Environnement, le seul acteur majeur de la Région de Bruxelles-Capitale. Bruxelles-Environnement fournit des mises à jour régulières sur la législation ainsi que des recommandations et des meilleures pratiques.

MCI Benelux entretient également des contacts réguliers avec les experts en durabilité de mci group, qui fournissent une orientation politique de haut niveau.

Les principales personnes impliquées dans les certifications et les meilleures pratiques de durabilité sont :

- **M. Vincent Gallego**
Sustainability Officer – MCI Benelux SA
emas-brussels@wearemci.com
- **M. Emmanuel Andre**
Group Health, Safety and Sustainability Director – **mci group**
emmanuel.andre@mci-group.com
- **Mme Celine Noir**
Group Sustainability Manager – **mci group**
celine.noir@mci-group.com
- **Mme Erica Fawer**
Group Internal Communication Director – **mci group**
erica.fawer@mci-group.com

9. Déclaration de validation

Déclaration de Validation

Système Communautaire de Management Environnemental et d'Audit (EMAS)

VINÇOTTE sa

Jan Olieslagerslaan 35, 1800 Vilvoorde, Belgique

Sur base de l'audit de l'organisation, des visites de son site, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations, documenté dans le rapport de vérification n° **61388770**, VINÇOTTE SA déclare, en tant que vérificateur environnemental EMAS, portant le numéro d'agrément BE-V-0016 accrédité pour les activités suivantes: 1, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 20 (excl. 20.51), 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30.2, 30.9, 31, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 49, 50, 52, 53, 55, 56, 58, 59, 60, 62, 63, 70, 71, 72, 73, 74, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 86, 87, 88, 90, 93, 94, 95, 96, 99 (code NACE) avoir vérifié si l'organisation figurant dans la déclaration environnementale mise à jour 2024 de l'organisation

MCI Benelux

sis à

**Avenue des Arts 47
1000 Bruxelles
Belgique**

et utilisé pour:

Organisation d'événements. Services de communication.

Respecte(nt) l'intégralité des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2009 concernant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS) tel que modifié par les règlements (UE) 2017/1505 et (UE) 2018/2026.

En signant la présente déclaration, je certifie :

- que les opérations de vérification et de validation ont été exécutées dans le strict respect des dispositions du règlement (CE) no 1221/2009 modifié par les règlements (UE) 2017/1505 et (UE) 2018/2026;
- les résultats de la vérification et de la validation confirment qu'aucun élément ne fait apparaître que les exigences légales applicables en matière d'environnement ne sont pas respectées ;
- que les données et informations fournies dans la déclaration environnementale mise à jour 2024 de l'organisation donnent une image fiable, crédible et authentique de l'ensemble des activités de l'organisation exercées dans le cadre prévu dans la déclaration environnementale.

Le présent document ne tient pas lieu d'enregistrement EMAS. Conformément au règlement (CE) no 1221/2009 modifié par les règlements (UE) 2017/1505 et (UE) 2018/2026, seul un organisme compétent peut accorder un enregistrement EMAS. Le présent document n'est pas utilisé comme un élément d'information indépendant destiné au public.

Numéro de la déclaration: **24 EA 124/1**

Date de délivrance: **18 novembre 2024**



Pour le vérificateur environnemental:

Eric Louys
Président de la Commission de Certification

